SAS ABCD
ANSE MABOUYA, 97228 SAINTE LUCE
SIRET : 888 344 264
Capital social : 1 000.00 €

Procès-verbal de l'assemblée générale ordinaires des actionnaires

VENDREDI 18 octobre 2024
Les actionnaires de la société ABCD, SAS au capital de 1 000€ dont le siège social est à ANSE MABOUYA, 97228 SAINTE LUCE, divisé en 1 000 parts sociales de 1.00euros chacune composant le capital social se sont réunis en assemblée générale ordinaire sur convocation de la gérance.
Sont présents ou représentés :

- M. David ALVARADO
- Propriétaire de 600 parts en pleine propriété,
 Numéroté de 1 à 600, ci…… 600 parts
- Mme Christelle Buizard
- Propriétaire de 400 parts en pleine propriété,
 Numéroté de 601 à 1 000, ci 1 000 parts

Total des parts présentes ou représentées : 1000 parts sociales sur les 1000 parts composant le capital social. Tous les associés étant présents ou représentés, soit plus des trois quarts des parts sociales composant le capital social, en conséquence, l'assemblée générale extraordinaire est déclarée régulièrement constituée et peut donc valablement délibérer.

L'assemblée est présidée par M. DAVID ALVARADO président de la société ABCD
L'ordre du jour est annoncé :

1- Affectation des résultats et éventuellement distribution des dividendes
2- Pouvoir pour l'accomplissement des formalités

Le Président donne ensuite lecture du texte des résolutions proposées à l'assemblée. Cette lecture terminée, le Président ouvre la discussion, diverses observations sont présentées et le Président fournis les précisions qui lui sont demandés.

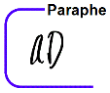
Personne ne demande la parole, le Président met successivement aux votes les résolutions figurants à l'ordre du jour :

PREMIERE RESOLUTION
L'assemblée générale approuve le rapport de gestion du président et les comptes de l'exercice clos le 30 septembre 2023, et lui donne quitus de sa gestion.

Cette résolution est mise aux voix, est adoptée à l'unanimité.

DEUXIEME RESOLUTION
L'assemblée générale approuve la proposition d'affectation du résultat qui lui a été présentée.
En conséquence, les bénéfices de l'exercice, qui se montent à 3 123 euros, sont affectés au compte « report à nouveau ».

Cette résolution est mise aux voix, est adoptée à l'unanimité.

Paraphe


TROISIEME RESOLUTION

L'assemblée générale, après avoir entendu la lecture du rapport du Président mentionnant l'absence de conventions de la nature de celle visées à l'article L.227-10 du Code du commerce, en prend acte purement et simplement.

Cette résolution est mise aux voix, est adoptée à l'unanimité.

Plus rien n'est à l'ordre du jour, la séance est levée.

De tout ce qui a été dit ci-dessus il a été dressé le présent procès-verbal qui, après lecture a été signé par les associés.

M. DAVID ALVARADO



SAS ABCD

Anse Mabouya

97228 SAINTE-LUCE

Comptes annuels au 30/09/2023

Période du 01/10/2022 au 30/09/2023

Sommaire

Attestation de l'expert-comptable 1
Etats financiers 2
Compte de résultat 3
Bilan Actif 4
Bilan Passif 5
Annexe 6
Dossier de gestion 12
Soldes Intermédiaires de Gestion 13
Du résultat à la trésorerie 14
Etats complémentaires 15
Détail du Compte de Résultat 16
Détail du bilan actif 18
Détail du bilan passif 19
Documents fiscaux 20

Attestation de l'expert-comptable

MISSION DE PRESENTATION DES COMPTES ANNUELS

En notre qualité d'expert-comptable et conformément à nos accords, nous avons effectué une mission de présentation des comptes annuels de l'entreprise SAS ABCD relatifs à la période du 01/10/2022 au 30/09/2023, qui se caractérisent par les données suivantes.

Les comptes annuels ci-joints, qui comportent 31 pages, se caractérisent par les données suivantes :

	Montant en euros
Total bilan	679 972
Chiffres d'affaires	50 000
Résultat net comptable	3 123

Nos diligences ont été réalisées conformément à la norme professionnelle du Conseil de l'Ordre des Experts-Comptables applicable à la mission de présentation des comptes qui ne constitue ni un audit ni un examen limité.

Sur la base de nos travaux, nous n'avons pas relevé d'éléments remettant en cause la cohérence et la vraisemblance des comptes annuels pris dans leur ensemble tels qu'ils sont joints à la présente attestation.

Fait à Les Sables d'Olonne
Le 15/10/2024

Signé par Claire Courtin
Le 15/10/24

ID: tx_xLkyW4E9gWA3

Courtin Claire

Expert-comptable

Etats financiers

Compte de Résultat

		30/09/2023		30/09/2022		Variations	%
		12 mois	%C.A.	12 mois	%C.A.		
PRODUITS D'EXPLOITATION	Ventes de marchandises						
	Production vendue (Biens)						
	Production vendue (Services et Travaux)	50 000	100,00	63 000	100,00	(13 000)	-20,63
	Montant net du chiffre d'affaires	50 000	100,00	63 000	100,00	(13 000)	-20,63
	Production stockée						
	Production immobilisée						
	Subventions d'exploitation						
	Reprises sur prov. et amort., transfert de chges	6 000	12,00			6 000	
	Autres produits	4	0,01	2		2	141,40
	Total des produits d'exploitation	56 004	112,01	63 002	100,00	(6 998)	-11,11
CHARGES D'EXPLOITATION	Achats de marchandises						
	Variation de stock						
	Achats de matières et autres approv.						
	Variation de stock						
	Autres achats et charges externes	12 230	24,46	5 169	8,21	7 061	136,59
	Impôts, taxes et versements assimilés	815	1,63	294	0,47	521	177,27
	Salaires et traitements	33 704	67,41	24 725	39,25	8 979	36,31
	Charges sociales du personnel	4 573	9,15	5 894	9,36	(1 322)	-22,42
	Cotisations personnelles de l'exploitant						
	Dotations aux amort., aux dépr. et aux prov.	383	0,77			383	
	Autres charges	4	0,01			4	N/S
	Total des charges d'exploitation	51 709	103,42	36 083	57,27	15 626	43,31
	RESULTAT D'EXPLOITATION	4 295	8,59	26 919	42,73	(22 624)	-84,04
PRODUITS FINANCIERS Opéra. comm.	Bénéfice attribué ou perte transférée						
	Perte supportée ou bénéfice transféré						
	De participations			136 800	217,14	(136 800)	-100,00
	D'autres valeurs mob. et créances d'actif immo.						
	Autres intérêts et produits assimilés						
	Reprises sur prov. et dépr. et transfert de chges						
	Différences positives de change						
	Produits nets sur cessions de val. mob. de plac.						
	Total des produits financiers			136 800	217,14	(136 800)	-100,00
CHARGES FINANCIERES	Dotations aux amort., aux dépr. et aux prov.						
	Intérêts et charges assimilées	621	1,24	162	0,26	460	284,42
	Différences négatives de change						
	Chges nettes sur cessions de val. mob. de plac.						
	Total des charges financières	621	1,24	162	0,26	460	284,42
	RESULTAT FINANCIER	(621)	-1,24	136 638	216,89	(137 260)	-100,45
	RESULTAT COURANT AVANT IMPOTS	3 674	7,35	163 557	259,61	(159 884)	-97,75
	Total des produits exceptionnels	550	1,10			550	
	Total des charges exceptionnelles	550	1,10	28	0,04	522	N/S
	RESULTAT EXCEPTIONNEL			(28)	-0,04	28	-100,00
	Participation des salariés						
	Impôts sur les bénéfices	551	1,10	5 040	8,00	(4 489)	-89,07
	TOTAL DES PRODUITS	56 554	113,11	199 802	317,15	(143 248)	-71,70
	TOTAL DES CHARGES	53 431	106,86	41 312	65,57	12 119	29,33
	RESULTAT DE L'EXERCICE	3 123	6,25	158 489	251,57	(155 367)	-98,03

Bilan Actif

		30/09/2023			30/09/2022
		Brut	Amort. et Déprec.	Net	Net
	Capital souscrit non appelé (I)				
ACTIF IMMOBILISE	IMMOBILISATIONS INCORPORELLES				
	Frais d'établissement				
	Frais de développement				
	Concessions brevets droits similaires				
	Fonds commercial (1)				
	Autres immobilisations incorporelles				
	Avances et acomptes				
	IMMOBILISATIONS CORPORELLES				
	Terrains				
	Constructions				
	Installations techniques,mat. et outillage indus.				
	Autres immobilisations corporelles	2 778	383	2 395	
	Immobilisations en cours				
	Avances et acomptes				
	IMMOBILISATIONS FINANCIERES (2)				
	Participations évaluées selon mise en équival.				
	Autres participations	22 950		22 950	23 500
	Créances rattachées à des participations	631 734		631 734	617 664
	Autres titres immobilisés				
	Prêts				
	Autres immobilisations financières				
	TOTAL (II)	657 461	383	657 078	641 164
ACTIF CIRCULANT	STOCKS ET EN-COURS				
	Matières premières, approvisionnements				
	En-cours de production de biens				
	En-cours de production de services				
	Produits intermédiaires et finis				
	Marchandises				
	Avances et Acomptes versés sur commandes				
	CREANCES (3)				
	Créances clients et comptes rattachés	13 997		13 997	41 773
	Autres créances	5 572		5 572	1 450
	Capital souscrit appelé, non versé				
	VALEURS MOBILIERES DE PLACEMENT				
	DISPONIBILITES	3 010		3 010	2 617
COMPTES DE REGULARISATION	Charges constatées d'avance	315		315	
	TOTAL (III)	22 893		22 893	45 839
	Frais d'émission d'emprunt à étaler (IV)				
	Primes de remboursement des obligations (V)				
	Ecarts de conversion actif (VI)				
	TOTAL ACTIF (I à VI)	680 355	383	679 972	687 004
	(1) dont droit au bail				
	(2) dont immobilisations financières à moins d'un an			631 734	617 664
	(3) dont créances à plus d'un an				

Bilan Passif

		30/09/2023	30/09/2022
Capitaux Propres	Capital social ou individuel	1 000	1 000
	Primes d' émission, de fusion, d' apport ...		
	Ecarts de réévaluation		
	RESERVES		
	Réserve légale	100	100
	Réserves statutaires ou contractuelles		
	Réserves réglementées		
	Autres réserves	175 811	17 321
	Report à nouveau		
	Résultat de l'exercice	3 123	158 489
	Subventions d'investissement		
	Provisions réglementées		
	Total des capitaux propres	180 034	176 911
Autres fonds propres	Produits des émissions de titres participatifs		
	Avances conditionnées		
Provisions	Provisions pour risques		
	Provisions pour charges		
	Total des provisions		
DETTES (1)	DETTES FINANCIERES		
	Emprunts obligataires convertibles		
	Autres emprunts obligataires		
	Emprunts dettes auprès des établissements de crédit (2)		
	Emprunts et dettes financières divers	487 778	493 920
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours		
	DETTES D'EXPLOITATION		
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés	4 125	3 143
	Dettes fiscales et sociales	8 035	13 030
	DETTES DIVERSES		
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		
	Autres dettes		
	Produits constatés d'avance (1)		
	Total des dettes	499 938	510 093
	Ecarts de conversion passif		
	TOTAL PASSIF	679 972	687 004

	Résultat de l'exercice exprimé en centimes	3 122,82	158 489,39
(1)	Dettes et produits constatés d'avance à moins d'un an	499 938	510 093
(2)	Dont concours bancaires courants, et soldes créditeurs de banques et CCP		

Annexe

Désignation de la société : SAS ABCD

Annexe au bilan avant répartition de l'exercice clos le 30/09/2023, dont le total du bilan est de 679 972 euros et au compte de résultat de l'exercice, présenté sous forme de liste, dégageant un résultat de 3 123 euros.

L'exercice a une durée de 12 mois, recouvrant la période du 01/10/2022 au 30/09/2023.

Les notes ou tableaux ci-après font partie intégrante des comptes annuels.

Ces comptes annuels ont été arrêtés le 09/10/2024 par les dirigeants de l'entreprise.

Règles et Méthodes Comptables

Règles générales

Les comptes annuels de l'exercice au 30/09/2023 ont été établis selon les normes définies par le plan comptable général ANC 2014-03 du 05/06/2014, à jour des règlements complémentaires, et en application des articles L. 123-12 à L. 123-28 et R. 123-172 à R. 123-208 du code de commerce et conformément aux dispositions des règlements comptables révisant le PCG établis par l'autorité des normes comptables.

Les conventions comptables ont été appliquées avec sincérité dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :

- continuité de l'exploitation.
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,
- indépendance des exercices.

et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Seules sont exprimées les informations significatives. Sauf mention, les montants sont exprimés en euros.

Immobilisations corporelles et incorporelles

Les immobilisations corporelles et incorporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition pour les actifs acquis à titre onéreux, à leur coût de production pour les actifs produits par l'entreprise, à leur valeur vénale pour les actifs acquis à titre gratuit et par voie d'échange.

Le coût d'une immobilisation est constitué de son prix d'achat, y compris les droits de douane et taxes non récupérables, après déduction des remises, rabais commerciaux et escomptes de règlement de tous les coûts directement attribuables engagés pour mettre l'actif en place et en état de fonctionner selon l'utilisation prévue. Les droits de mutation, honoraires ou commissions et frais d'actes liés à l'acquisition, sont rattachés à ce coût d'acquisition. Tous les coûts qui ne font pas partie du prix d'acquisition de l'immobilisation et qui ne peuvent pas être rattachés directement aux coûts rendus nécessaires pour mettre l'actif en place et en état de fonctionner conformément à l'utilisation prévue, sont comptabilisés en charges.

Participations, titres immobilisés, valeurs mobilières

La valeur brute est constituée par le coût d'achat hors frais accessoires. Conformément à l'avis CNC du 15 juin 2007, les frais liés à l'acquisition (droits de mutation, honoraires et frais d'actes) des titres de participation sont incorporés au prix de revient de ces titres.
Un amortissement dérogatoire est alors constaté afin de tenir compte de l'amortissement de ces frais accessoires.

Une provision pour dépréciation est enregistrée lorsque leur valeur d'inventaire à la clôture de l'exercice est, de façon significative, inférieure à leur coût historique.

La valeur d'inventaire des titres est appréciée de différentes manières selon le type de filiales :
- lorsque la société exploite une activité, l'évaluation a été établie sur une méthode basée sur la réévaluation du fonds de commerce.
- lorsque la société détient un patrimoine immobilier ou financier, l'évaluation est basée sur la méthode de l'actif net réévalué.
L'actif net réévalué est déterminé en ajoutant aux capitaux propres la plus-value latente sur les titres de participation et les biens immobiliers.

Aucun retraitement n'est effectué au niveau de l'impôt sur les sociétés.

Créances

Les créances sont valorisées à leur valeur nominale. Une dépréciation est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.

Notes sur le bilan

Immobilisations - Amortissements

IMMOBILISATIONS	Valeur brute des immobilisations au début d'exercice	Augmentations	Diminutions	Valeur brute des immobilisations au 30/09/2023
Fonds commercial				
Autres immobilisations incorporelles				
Terrains				
Constructions				
Installations techniques, matériel outillage industriels				
Installations générales, agencements et divers				
Matériel de transport				
Autres immobilisations corporelles		2 778		2 778
Immobilisations financières	641 164	14 069	550	654 684
TOTAL GENERAL	641 164	16 847	550	657 461

AMORTISSEMENTS	Montant des amortissements au début d'exercice	Augmentations Dotations	Diminutions Reprises	Montant des amortissements au 30/09/2023
Immobilisations incorporelles				
Terrains				
Constructions				
Installations techniques, matériel outillage industriels				
Installations générales, agencements et divers				
Matériel de transport				
Autres immobilisations corporelles		383		383
TOTAL GENERAL		383		383

Notes sur le bilan

Créances

	30/09/2023	1 an au plus	plus d'1 an
Actif immobilisé	631 734	631 734	
Actif circulant et charges constatées d'avances	19 884	19 884	
TOTAL	651 617	651 617	

Dettes

	30/09/2023	1 an au plus	1 à 5 ans	plus de 5 ans
Dettes auprès des établissements de crédit				
Dettes financières diverses	19 800	19 800		
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	4 125	4 125		
Dettes fiscales et sociales	8 035	8 035		
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés				
Autres dettes	467 978	467 978		
Produits constatés d'avance				
TOTAL	499 938	499 938		

Notes sur le bilan

Composition du capital social

	Nombre	Val. Nominale	Montant
Titres composant le capital social au début de l'exercice	1 000	1	1 000
Titres émis pendant l'exercice			
Titres remboursés pendant l'exercice			
Titres composant le capital social à la fin de l'exercice	1 000	1	1 000

Provisions

	Provisions début d'exercice	Augmentations	Diminutions	Provisions au 30/09/2023
Provisions règlementées				
Provisions pour risques et charges				
Provisions pour dépréciation				
TOTAL				

Filiales et participations

30/09/2023	Capital	Capitaux propres	Quote part du capital détenue (en pourcentage)	Valeur comptable des titres détenus	
				Brute	Nette
A. Renseignements détaillés					
1. Filiales (Plus de 50 %)					
SARL ALBAME	1 000	3 902	100,00	1 000	1 000
2. Participations (10 à 50 %)					
SARL ARC CARAIBE	2 000	7 330	50,00	1 000	1 000
SARL COCOYER	2 000	(6 147)	50,00	1 000	1 000
SCI TAUPINIERE	2 000	(3 755)	50,00	1 000	1 000
SARL ILOMA	50 000	533 148	35,00	17 500	17 500
SAS MBMV	3 000	(192 934)	33,33	1 000	1 000
SARL ALSO	1 000	4 228	45,00	1 000	1 000

	Prêts et avances consentis	Montant des cautions et avals donnés	Chiffre d'affaires	Résultat du dernier exercice clos	Dividendes encaissés
1. Filiales (Plus de 50 %)					
SARL ALBAME	5 237		36 985	842	
2. Participations (10 à 50 %)					
SARL ARC CARAIBE	95 215		798 869	3 238	
SARL COCOYER	39 050		1 800	(8 147)	
SCI TAUPINIERE	127 859		29 153	(5 755)	
SARL ILOMA	320 373		549 741	483 148	
SAS MBMV	44 000		41 408	(111 227)	
SARL ALSO			812 123	1 113	

B. Renseignements globaux	Filiales non reprises en A		Participations non reprises en A	
	françaises	étrangères	françaises	étrangères
Capital				
Capitaux propres				
Quote part détenue en pourcentage				
Valeur comptable des titres détenus - Brute				
Valeur comptable des titres détenus - Nette				
Prêts et avances consentis				
Montant des cautions et avals				
Chiffre d'affaires				
Résultat du dernier exercice clos				
Dividendes encaissés				

Dossier de gestion

Soldes Intermédiaires de Gestion

	01/10/2022 30/09/2023	12 mois	01/10/2021 30/09/2022	12 mois	Ecarts	%
CHIFFRE D'AFFAIRES	50 000	100,00	63 000	100,00	(13 000)	-20,63
Ventes de marchandises						
- Achats de marchandises						
- Variation stocks de marchandises						
MARGE COMMERCIALE (a)						
Production vendue	50 000	100,00	63 000	100,00	(13 000)	-20,63
+ Variation production stockée						
+ Production immobilisée						
PRODUCTION DE L'EXERCICE	50 000	100,00	63 000	100,00	(13 000)	-20,63
- Achats stockés approvisionnement						
- Variation des stocks et approvisionnement						
- Achats de sous-traitance directe						
MARGE BRUTE PRODUCTION (b)	50 000	100,00	63 000	100,00	(13 000)	-20,63
MARGES (Commerciale + Production)	50 000	100,00	63 000	100,00	(13 000)	-20,63
- Achats non stockés (c)	264	0,53			264	
- Autres charges externes (c)	11 966	23,93	5 169	8,21	6 796	131,47
VALEUR AJOUTEE PRODUITE (a+b-c)	37 770	75,54	57 831	91,79	(20 061)	-34,69
+ Subventions d'exploitation						
- Impôts, taxes sur rémunérations	406	0,81	294	0,47	112	38,14
- Autres impôts et taxes	409	0,82			409	
- Salaires et traitements	33 704	67,41	24 725	39,25	8 979	36,31
- Charges sociales	4 573	9,15	5 894	9,36	(1 322)	-22,42
EXCEDENT BRUT D'EXPLOITATION	(1 322)	-2,64	26 917	42,73	(28 239)	-104,91
+ Reprises sur amortissements et provisions						
+ Autres produits d'exploitation	4	0,01	2		2	141,40
+ Transfert de charges d'exploitation	6 000	12,00			6 000	
- Dotations aux amort.,dépréciations et provisions	383	0,77			383	
- Autres charges de gestion courante	4	0,01			4	N/S
RESULTAT EXPLOITATION	4 295	8,59	26 919	42,73	(22 624)	-84,04
Bénéfice-perte sur opérations en commun						
+ Produits financiers			136 800	217,14	(136 800)	-100,00
- Charges financières	621	1,24	162	0,26	460	284,42
RESULTAT COURANT AVANT IMPOTS	3 674	7,35	163 557	259,61	(159 884)	-97,75
Produits exceptionnels	550	1,10			550	
- Charges exceptionnelles	550	1,10	28	0,04	522	N/S
RESULTAT EXCEPTIONNEL			(28)	-0,04	28	100,00
- Participation des salariés						
- Impôts sur les bénéfices	551	1,10	5 040	8,00	(4 489)	-89,07
RESULTAT DE L'EXERCICE	3 123	6,25	158 489	251,57	(155 367)	-98,03

Du résultat à la trésorerie

	30/09/2023	
	Impact sur la trésorerie	
	Recette	Dépense
Votre résultat net comptable de votre entreprise se monte à :	**3 123**	
Charges déduites du résultat mais ne donnant pas lieu à une sortie en trésorerie (amortissements, provisions, valeur nette comptable des éléments d'actif cédés)	933	
Produits intégrés dans le résultat mais ne donnant pas lieu à une entrée en trésorerie (reprises sur provisions, ...)		550
Capacité de l'entreprise à financer elle-même son cycle d'exploitation	**3 506**	
Votre entreprise a en plus bénéficié de :		
Financement externe		
Produits des cessions et réductions des immobilisations financières	550	
Apports et comptes courants		
Nouveaux emprunts contractés sur l'exercice		
Subventions obtenues sur l'exercice		
Total des ressources externes de l'exercice	**550**	
Mais votre entreprise à des :		
Eléments à financer		
Dividendes		
Acquisitions d'éléments immobilisés		16 847
Prélèvements et comptes courants		6 142
Montant consacré au remboursement du capital des emprunts		
Charges à répartir sur plusieurs exercices		
Total des besoins de financement de l'exercice		**22 989**
Compte tenu de :		
La situation de trésorerie de l'exercice précédent	2 617	
A la fin de l'exercice, compte tenu des éléments ci-dessus, la situation de trésorerie devrait s'élever à :		**16 317**
Cependant votre entreprise doit financer son cycle d'exploitation courant, qui se traduit par les éléments suivants à la fin de l'exercice en cours :		
Variation des stocks		
Acomptes versés		
Variation des créances clients	27 776	
Variation des autres créances		4 437
Acomptes reçus		
Variation des dettes fournisseurs	982	
Variation des autres dettes		4 995
Besoin généré par le financement du cycle d'exploitation	**19 326**	
La situation de trésorerie à la fin de l'exercice est donc de :	**3 010**	

Etats complémentaires

Détail du Compte de Résultat

		01/10/2022 30/09/2023	12 mois	01/10/2021 30/09/2022	12 mois	Variations	%
Total des produits d'exploitation		56 004	112,01	63 002	100,00	(6 998)	-11,11
Ventes de marchandises							
Production vendue Biens							
Production vendue Services + Travaux		50 000	100,00	63 000	100,00	(13 000)	-20,63
Production vendue Services FRANCE		50 000	100,00	63 000	100,00	(13 000)	-20,63
70610100	Prestations ARCC	18 000	36,00	18 000	28,57		
70610200	Prestations ALSO	27 000	54,00	34 500	54,76	(7 500)	-21,74
70610300	Prestations ALBAME	5 000	10,00	10 500	16,67	(5 500)	-52,38
Montant net du chiffre d'affaires		50 000	100,00	63 000	100,00	(13 000)	-20,63
Reprises sur amts, dépréciations et provisions		6 000	12,00			6 000	
79110000	Tsf de charges soumis TVA	6 000	12,00			6 000	
Autres produits d'exploitation		4	0,01	2		2	141,40
75800000	Produits divers gestion couran	4	0,01	2		2	141,40
Total des charges d'exploitation		51 709	103,42	36 083	57,27	15 626	43,31
Autres achats et charges externes		12 230	24,46	5 169	8,21	7 061	136,59
60632000	Vêtements de travail	110	0,22			110	
60640000	Fournitures de bureau	154	0,31			154	
61351000	Location copieur Grenke	1 169	2,34			1 169	
61560000	Maintenance	486	0,97			486	
61601000	Primes d'assurance grenke	207	0,41			207	
62260000	Honoraires	2 648	5,30	2 474	3,93	174	7,04
62261200	Honoraires juridique	2 500	5,00	500	0,79	2 000	400,00
62510000	Voyages & déplacements	1 815	3,63			1 815	
62570000	Réceptions	1 525	3,05	302	0,48	1 223	404,30
62610000	Frais de télécommunication	1 082	2,16	901	1,43	182	20,19
62611000	Internet	47	0,09	538	0,85	(491)	-91,33
62700000	Services bancaires	487	0,97	454	0,72	33	7,17
Impôts, taxes et versements assimilés		815	1,63	294	0,47	521	177,27
63120000	Taxe d'apprentissage	224	0,45	163	0,26	62	38,13
63330000	Formation prof. (verst organis	182	0,36	131	0,21	50	38,15
63511000	CFE-CVAE	409	0,82			409	
Salaires et traitements		33 704	67,41	24 725	39,25	8 979	36,31
64110000	Salaires appointements commiss	32 552	65,10	23 894	37,93	8 658	36,23
64120000	Congés payés	690	1,38	435	0,69	255	58,62
64130000	Primes & gratifications	462	0,92			462	
64143000	Indemnité rupture conventionnelle			396	0,63	(396)	-100,0
Charges sociales du personnel		4 573	9,15	5 894	9,36	(1 322)	-22,42
64510000	URSSAF	1 945	3,89	3 597	5,71	(1 652)	-45,93
64520000	Mutuelles	389	0,78	203	0,32	186	91,63
64530000	Retraite non cadres	767	1,53	1 037	1,65	(269)	-25,99
64540000	Pôle emploi	1 387	2,77	1 004	1,59	383	38,16
64590000	Charges soc./congés payés	85	0,17	54	0,09	31	57,41
Dotation aux amortissements sur immobilisations		383	0,77			383	
68112000	Dot. amort. s/immobil. corpore	383	0,77			383	

Détail du Compte de Résultat

	01/10/2022 30/09/2023	12 mois	01/10/2021 30/09/2022	12 mois	Variations	%
Autres charges de gestion courante	4	0,01			4	N/S
65800000 Charges diverses gestion coura	4	0,01			4	N/S
Résultat d'exploitation	**4 295**	**8,59**	**26 919**	**42,73**	**(22 624)**	**-84,04**
Total des produits financiers			**136 800**	**217,14**	**(136 800)**	**-100,0**
Produits financiers de participations			136 800	217,14	(136 800)	-100,0
76100000 Produits de participations			136 800	217,14	(136 800)	-100,0
Total des charges financières	**621**	**1,24**	**162**	**0,26**	**460**	**284,42**
Intérêts et charges assimilées	621	1,24	162	0,26	460	284,42
66160000 Intérêts bancaires	621	1,24	162	0,26	460	284,42
Résultat financier	**(621)**	**-1,24**	**136 638**	**216,89**	**(137 260)**	**-100,4**
Résultat courant avant impôts	**3 674**	**7,35**	**163 557**	**259,61**	**(159 884)**	**-97,75**
Total des produits exceptionnels	**550**	**1,10**			**550**	
Produits exceptionnels sur opérations en capital	550	1,10			550	
77560000 Produits cessions éléments fin	550	1,10			550	
Total des charges exceptionnelles	**550**	**1,10**	**28**	**0,04**	**522**	**N/S**
Charges exceptionnelles sur opération de gestion			28	0,04	(28)	-100,0
67120000 Pénalités et amendes			28	0,04	(28)	-100,0
Charges exceptionnelles sur opération en capital	550	1,10			550	
67560000 VNC immobilisations financieres	550	1,10			550	
Résultat exceptionnel			**(28)**	**-0,04**	**28**	**100,00**
Impôts sur les bénéfices	551	1,10	5 040	8,00	(4 489)	-89,07
69500000 Impôts sur les bénéfices	551	1,10	5 040	8,00	(4 489)	-89,07
Résultat de l'exercice	**3 123**	**6,25**	**158 489**	**251,57**	**(155 367)**	**-98,03**

Détail du bilan actif

		01/10/2022 30/09/2023	01/10/2021 30/09/2022
Capital souscrit non appelé			
TOTAL II - Actif Immobilisé NET		657 078	641 164
Autres immobilisations corporelles		2 395	
21830000	Matériel de bureau & informati	2 778	
28183000	Amortis. mat.bureau et info	(383)	
Autres participations		22 950	23 500
26100100	Titres ILOMA	17 500	17 500
26100200	Titres ALBAME	1 000	1 000
26100300	Titres ALSO	450	1 000
26100400	Titres ARC CARAIBE	1 000	1 000
26100500	Titres TAUPINIERE	1 000	1 000
26100600	Titres MBMV	1 000	1 000
26100700	Titres COCOYER	1 000	1 000
Créances rattachées à des participations		631 734	617 664
26700100	Compte courant ILOMA	320 373	385 373
26700200	Compte courant ARC CARAIBES	95 215	20 000
26700300	Compte courant ALBAME	5 237	(660)
26700400	Compte courant ALSO		50 140
26700500	Compte courant TAUPINIERE	127 859	98 062
26700600	Compte courant MBMV	44 000	29 000
26700700	Compte courant COCOYER	39 050	35 750
TOTAL III - Actif Circulant NET		22 893	45 839
Créances clients et comptes rattachés		13 997	41 773
041D	Collectif clients débiteurs	2 604	
41810000	Clients factures à établir	11 393	41 773
Autres créances		5 572	1 450
42500000	Personnel avances et acomptes	500	
44400000	Etat impôts sociétés	4 489	
44566000	TVA déd/abs 8.5%		8
44566100	TVA déd/presta	18	27
44571000	TVA collectée 8.5 %		965
44586000	TVA sur FNP	565	450
Disponibilités		3 010	2 617
51216000	Bred Banque Populaire	3 010	2 617
Charges constatées d'avance		315	
48600000	Charges constatées d'avance	315	
TOTAL DU BILAN ACTIF		679 972	687 004

Détail du bilan passif

		01/10/2022 30/09/2023	01/10/2021 30/09/2022
TOTAL I - Capitaux propres		180 034	176 911
Capital Social ou individuel		1 000	1 000
10130000	Capital souscrit-appelé, versé	1 000	1 000
Réserve légale		100	100
10610000	Réserve légale	100	100
Autres réserves		175 811	17 321
10680000	Autres réserves	175 811	17 321
Résultat de l'exercice		3 123	158 489
TOTAL II - Autres fonds propres			
TOTAL III - Total des Provisions			
TOTAL IV - Total des dettes		499 938	510 093
Emprunts et dettes financières divers		487 778	493 920
17100400	Dette compte courant Also	19 800	
45500000	Compte courant David et Christelle Alvarado	467 978	493 920
Dettes fournisseurs et comptes rattachés		4 125	3 143
040C	Collectif fournisseurs créditeurs	735	443
40810000	Fournisseurs factures non parv	3 390	2 700
Dettes fiscales et sociales		8 035	13 030
42100000	Personnel rémunérations dues	1 400	2 140
42820000	Dettes provis. pr congés à pay	1 125	435
43100000	URSSAF	661	683
43702000	Mutuelle	119	232
43703000	IRCOM	293	166
43800000	Compte n°43800000	21	22
43820000	Charges sociales s/congés à pa	139	54
44210000	Prélèvements à la source (I.R.	99	84
44400000	Etat impôts sociétés		1 964
44550000	TVA a décaisser	197	3 977
44571000	TVA collectée 8.5 %	2 680	
44587000	TVA sur FAE	893	3 273
44860000	Etat charges à payer	409	
TOTAL DU BILAN PASSIF		679 972	687 004

Documents fiscaux

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
Liberté Egalité Fraternité

N° 2065-SD
(2024)
Formulaire obligatoire
(art. 223 du Code général des impôts)
Timbre à date du service

IMPÔT SUR LES SOCIÉTÉS

Exercice ouvert le **01102022** et clos le **30092023** — Régime simplifié d'imposition [X] — Régime réel normal []

Déclaration souscrite pour le résultat d'ensemble du groupe [] — Si PME innovante [] — Si option pour le régime optionnel de taxation au tonnage art. 209-O B (entreprises de transport maritime) []

A IDENTIFICATION DE L'ENTREPRISE

Désignation de la société	Adresse du siège social
SAS ABCD	
SIRET **88834426400013**	
Adresse du principal établissement	Ancienne adresse en cas de changement
Anse Mabouya **97228 SAINTE-LUCE**	

RÉGIME FISCAL DES GROUPES

Les entreprises placées sous le régime des groupes de sociétés, doivent déposer cette déclaration en deux exemplaires (art 223 A à U du CGI)

Date d'entrée dans le groupe de la société déclarante

SIRET

Pour les sociétés filiales, désignation, adresse du lieu d'imposition et n° d' identification de la société mère :

B ACTIVITÉ

Activités exercées : **Services fournis principalement aux entrep**

Si vous avez changé d'activité, cochez la case []

C RÉCAPITULATION DES ÉLÉMENTS D'IMPOSITION (cf. notice de la déclaration n°2065-SD)

1. Résultat fiscal Bénéfice imposable au taux normal : 0 — Bénéfice imposable à 15% : 3 674 — Déficit :

Résultat net de cession, de concession ou de sous-concession des brevets et droits de propriété industrielle assimilés imposable au taux de 10% :

2. Plus-values

PV à long terme imposables à 15% : — PV à long terme imposables à 19% : — PV exonérées (art. 238 quindecies) :

Autres PV imposables à 19% : — PV à long terme imposables à 0% :

3. Abattements sur le bénéfice et exonérations

Entreprises nouvelles art. 44 sexies [] — Jeunes entreprises innovantes, art. 44 sexies-0 A [] — Zones franches urbaines Territoire entrepreneur art 44 octies A [] — Zone de revitalisation rurale, art. 44 quindecies [] — Zone de restructuration de la défense art 44 terdecies []

Reprise d'entreprise en difficulté art.44 septies [] — Zones franches d'activité art.44 quaterdecies [] — Zone de développement prioritaire art. 44 septdecies [] — Bassins d'emploi à redynamiser, art. 44 duodecies [] — Autres dispositifs []

Bassins urbains à dynamiser (BUD) art.44 sexdecies []

Sociétés d'investissements immobiliers cotées [] — Bénéfice ou déficit exonéré (indiquer + ou - selon le cas) : — Plus-values exonérées relevant du taux de 15% :

4. Option pour le crédit d'impôt outre-mer dans le secteur productif, art. 244 quater W du CGI []

D IMPUTATIONS (cf. notice de la déclaration n°2065-SD)

1. Au titre des revenus mobiliers de source française ou étrangère, ayant donné lieu à la délivrance d'un certificat de crédits d'impôts
2. Au titre des revenus auxquels est attaché, en vertu d'une convention fiscale conclue avec un Etat étranger, un territoire ou une collectivité territoriale d'Outre-Mer, un crédit d'impôt représentatif de l'impôt de cet Etat, territoire ou collectivité.

E CONTRIBUTION ANNUELLE SUR LES REVENUS LOCATIFS (cf. notice de la déclaration n°2065-SD)

Recettes nettes soumises à la contribution de 2,5%

F CONTRIBUTION TEMPORAIRE DE SOLIDARITE (cf. notice de la déclaration n°2065-SD)

Assiette de la contribution temporaire de solidarité au taux de 33 %

G ENTREPRISES SOUMISES OU DÉSIGNÉES AU DÉPÔT DE LA DÉCLARATION PAYS PAR PAYS CbC/DAC4

1. Si vous êtes la société tête de groupe soumise au dépôt de la déclaration n° 2258-SD (article 223 quinquies C-I-1 du CGI), cocher la case ci-contre []

2. Si vous êtes la société tête de groupe et que vous avez désigné une autre entité du groupe pour souscrire la déclaration n° 2258-SD, indiquer le nom, adresse et numéro d'identification fiscale de l'entité désignée :

3. Si vous êtes l'entreprise désignée au dépôt de la déclaration n° 2258-SD par la société tête de groupe (art. 223 quinquies C-I-2), cocher la case ci-contre []
Dans ce cas, veuillez indiquer le nom, adresse et numéro d'identification fiscale de la société tête de groupe :

4- Si vous n'êtes ni la société tête de groupe, ni une entité du groupe désignée pour souscrire la déclaration n°2258-SD, indiquer le nom,l'État de résidence et le numéro d'identification fiscal de l'entité du groupe qui souscrit la déclaration pays par pays :

H COMPTABILITÉ INFORMATISÉE

L'entreprise dispose-t-elle d'une comptabilité informatisée ? OUI — Si oui, indication du logiciel utilisé : Comptabilité Expert

Nom et adresse du professionnel de l'expertise comptable :	Nom et adresse du conseil :
ACCIOR LES SABLES D OLONNE BP 81830 39 Rue Denis Papin 85180 Les Sables d'Olonne Tél : 02 51 95 07 48	Tél :
OGA/OMGA [] — Viseur conventionné [] — (Cocher la case correspondante)	Identité du déclarant :
Nom et adresse du CGA/OMGA ou du viseur ou certificateur conventionné : N° d'agrément :	Date : 09102024 Lieu : SAINTE LUCE Qualité et nom du signataire : PRESIDENT Signature : ALVARADO DAVID
Examen de conformité fiscale (ECF) []	***prestataire :***

Formulaire obligatoire
(art. 223 du Code général des impôts)

IMPOT SUR LES SOCIETES
ANNEXE A LA DECLARATION N° 2065

N° 2065 Bis-SD
(2024)

(A ne remplir que sur les exemplaires "en continu")

Désignation de l'entreprise et date de clôture de l'exercice **SAS ABCD** **30092023**

I RÉPARTITION DES PRODUITS DES ACTIONS ET PARTS SOCIALES, AINSI QUE DES REVENUS ASSIMILÉS DISTRIBUÉS

1. Montant global brut des distributions correspondant aux intérêts, dividendes, revenus et autres produits des actions et parts sociales payables aux associés, actionnaires et porteurs de parts	Payées par la société elle-même	(a)	
	Payées par un établissement chargé du service des titres	(b)	
2. Montant des distributions correspondant à des rémunérations ou avantages dont la société ne désigne pas le (les) bénéficiaire(s)		(c)	
3. Montant des prêts, avances ou acomptes consentis aux associés, actionnaires et porteurs de parts, soit directement, soit par personnes interposées		(d)	
4. Montant des distributions autres que celles visées en (a),(b),(c) et (d) ci-dessus **(A préciser par nature sur les lignes e à h)**		(e)	
		(f)	
		(g)	
		(h)	
5. Montant des revenus distribués éligibles à l'abattement de 40% prévu au 2° du 3 de l'article 158 du CGI		(i)	
6. Montant des revenus distribués non éligibles à l'abattement de 40% prévu au 2° du 3 de l'article 158 du CGI		(j)	
7. Montant des revenus répartis		total (a à h)	

J RÉMUNÉRATIONS NETTES VERSÉES AUX MEMBRES DE CERTAINES SOCIÉTÉS

Nom, prénoms, domicile et qualité (art. 48-1 à 6 ann. III au CGI) : - SARL - tous les associés ; - SCA - associés gérants ; - SNC ou SCS - associés en nom ou commandités ; - SEP et sté de copropriétaires de navires - associés, gérants ou coparticipants	Pour les SARL : Nombre de parts sociales appartenant à chaque associé en toute propriété ou en usufruit	Année au cours de laquelle le versement a été effectué	Sommes versées, au cours de la période retenue pour l'assiette de l'impôt sur les sociétés, à chaque associé, gérant ou non, désigné col. 1, à titre de traitements, émoluments, indemnités, remboursements forfaitaires de frais ou autres rémunérations de ses fonctions dans la société. Montant des sommes versées :				
			à titre de traitements émoluments et indemnités proprement dits	à titre de frais de représentation, de mission et de déplacement		à titre de frais professionnels autres que ceux visés dans les colonnes 5 et 6	
				Indemnités forfaitaires	Remboursements	Indemnités forfaitaires	Remboursements
1	2	3	4	5	6	7	8

Taux réduit d'IS

Détermination des bénéfices soumis au taux réduit
(Article 219-I-b du CGI, ann III, art. 46 quater-OZZ bis A)

Identification de la société		
Désignation de la société et adresse de son établissement principal	N° de SIRET de son établissement principal	Code NAF
SAS ABCD	**88834426400013**	**7010Z**
	Adresse du siège social (si elle est différente de l'adresse ci-contre)	
Anse Mabouya **97228 SAINTE-LUCE**		

	I. Résultats de l'exercice	
A. Résultats imposables dans les conditions de droit commun		
a	Bénéfice net de l'exercice avant imputation des déficits antérieurs *(tableau 2058-A, ligne XI ou tableau 2033-B, ligne 352)*	3 674
b	Dont plus-value nette à court terme *(tableau 2059-A, total colonne 9 ou tableau 2033-C, ligne 596)*	
c	Déficits antérieurs imputés au titre de l'exercice *(tableau 2058-A, ligne XL ou tableau 2033-B, ligne 360)*	
B. Résultats relevants du régime des plus-values à long terme		
d	Plus-value nette à long terme de l'exercice *(pour les entreprises sousmises au régime réel normal, tableau 2058-A, ligne WV)*	
e	Dont résultat net de la concession de licences d'exploitation d'éléments mentionnés au 1 de l'article 39 terdecies du CGI *(tableau 2059-A, ligne 17 ou tableau 2033-C, ligne 593)*	
f	Dont moins-values à long terme ou deficits imputés au titre de l'exercice *(pour les entreprises sousmises au régime réel normal, tableau 2058-A, ligne WW et XB)*	

	II. Bénéfices soumis au taux réduit	
g	Montant maximum éligible au taux réduit : 38 120 € ou 42 500 € x (Durée de l'exercice en mois / 12)	42 500
h	Dont plus-value nette à court terme imposable	
i	Dont résultat net imposable dans les conditions de droit commun autre que la plus-value nette à court terme de l'exercice	3 674
j	Dont résultat net imposable de la concession de licences d'exploitation d'éléments mentionnés au 1 de l'article 39 terdecies du CGI	
k	Dont plus-value nette à long terme autre que le résultat net imposable de la concession de licences d'exploitation d'éléments mentionnés au 1 de l'article 39 terdecies du CGI	
	Total des lignes h à k à reporter cadre C-1 de l'imprimé n°2065	3 674

	III. Bénéfices soumis au taux normal	
l	Total des lignes (a-c-h-i) à reporter cadre C-1 de l'imprimé n°2065	

	IV. Plus-value nette à long terme soumise au taux de 15%	
m	Total des lignes (d-j-k) à reporter cadre C-2 de l'imprimé n°2065	

Taux réduit d'IS
(Article 219 - I - f du CGI)

Identification de la société		
Désignation de la société et adresse de son établissement principal	N° de SIRET de son établissement principal	Code APE
SAS ABCD	**88834426400013**	**7010Z**
	Adresse du siège social (si elle est différente de l'adresse ci-contre)	
Anse Mabouya **97228 SAINTE-LUCE**		

Le soussigné

- Nom et prénom : ALVARADO DAVID
- Qualité : PRESIDENT

déclare que l'entreprise ci-dessus désignée applique depuis le : 02062020
les dispositions de l'article 219-I-f du Code Général des Impôts, en référence ci-dessus.

L'entreprise entend bénéficier de l'imposition au taux réduit et s'engage en conséquence
à incorporer au capital les bénéfices en cause dans les conditions prévues au f du I de l'article 219.

Fait à : SAINTE LUCE
Le : 09102024

Signature du déclarant

Formulaire obligatoire (article 302 septies A bis du Code général des impôts)

① BILAN SIMPLIFIE

DGFiP N° 2033-A-SD2024

Désignation de l'entreprise **SAS ABCD** **Anse Mabouya** Néant ☐ *

Adresse de l'entreprise **97228 SAINTE-LUCE**

SIRET **8 8 8 3 4 4 2 6 4 0 0 0 1 3**

Durée de l'exercice en nombre de mois * 12

Durée de l'exercice précédent * 12

ACTIF

			Brut 1		Amortissements-Provisions 2	Net 3 (Exercice N clos le 30092023)	Net 4 (Exercice N-1 clos le 30092022)
ACTIF IMMOBILISE	Immobilisations incorporelles — Fonds commercial*	010		012			
	Immobilisations incorporelles — Autres*	014		016			
	Immobilisations corporelles*	028	2 778	030	383	2 395	
	Immobilisations financières* (1)	040	654 684	042		654 684	641 164
	Total I (5)	044	**657 461**	048	**383**	**657 078**	**641 164**
ACTIF CIRCULANT	STOCKS — Matières premières, approvisionnements, en cours de production *	050		052			
	STOCKS — Marchandises *	060		062			
	Avances et acomptes versés sur commandes	064		066			
	Créances (2) — Clients et comptes rattachés *	068	13 997	070		13 997	41 773
	Créances (2) — Autres * (3)	072	5 572	074		5 572	1 450
	Valeurs mobilières de placement	080		082			
	Disponibilités	084	3 010	086		3 010	2 617
	Charges constatées d'avance *	092	315	094		315	
	Total II	096	**22 893**	098		**22 893**	**45 839**
	Total général (I + II)	110	**680 355**	112	**383**	**679 972**	**687 004**

PASSIF

			Exercice N NET 1	Exercice N-1 NET 2
CAPITAUX PROPRES	Capital social ou individuel *	120	1 000	1 000
	Ecarts de réévaluation	124		
	Réserve légale	126	100	100
	Réserves réglementées*	130		
	Autres réserves (dont réserve relative à l'achat d'oeuvres originales d'artistes vivants* 131)	132	175 811	17 321
	Report à nouveau	134		
	Résultat de l'exercice	136	**3 123**	**158 489**
	Subventions d'investissement	137		
	Provisions réglementées	140		
	Total I	142	**180 034**	**176 911**
	Provisions pour risques et charges — **Total II**	154		
DETTES (4)	Emprunts et dettes assimilées	156	19 800	
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours	164		
	Fournisseurs et comptes rattachés *	166	4 125	3 143
	Dettes fiscales et sociales (dont montant de la TVA 169 3 770)	172	8 035	13 030
	Comptes courants d'associés	173	467 978	493 920
	Autres dettes	175		
	Produits constatés d'avance	174		
	Total III	176	**499 938**	**510 093**
	Total général (I + II + III)	180	**679 972**	**687 004**

RENVOIS

(1)	Dont immobilisations financières à moins d'un an	193	631 734	(4)	Dont dettes à plus d'un an	195	
(2)	Dont créances à plus d'un an	197		(5)	Coût de revient des immobilisations acquises ou créées au cours de l'exercice *	182	16 847
(3)	Dont comptes courants d'associés débiteurs	199			Prix de vente hors TVA des immobilisations cédées au cours de l'exercice *	184	550

* Des explications concernant cette rubrique figurent dans la notice n° 2033-NOT.

② COMPTE DE RÉSULTAT SIMPLIFIÉ DE L'EXERCICE (en liste)

DGFiP N° 2033-B-SD2024

Formulaire obligatoire (article 302 septies A-bis du Code général des impôts)

Désignation de l'entreprise: **SAS ABCD**

Néant ☐ *

A - RÉSULTAT COMPTABLE				Exercice N clos le 30092023 (1)	Exercice N-1 clos le 30092022 (2)
PRODUITS D'EXPLOITATION	Ventes de marchandises *		210		
	Production vendue biens	dont export et livraisons intracommunautaires 209	214		
	Production vendue services *	dont export et livraisons intracommunautaires 215	218	50 000	63 000
		217			
	Production stockée * (Variation du stock en produits intermédiaires, produits finis et en cours de production)		222		
	Production immobilisée *		224		
	Subventions d'exploitation reçues		226		
	Autres produits		230	6 004	2
	Total des produits d'exploitation hors TVA (I)		232	**56 004**	**63 002**
CHARGES D'EXPLOITATION	Achats de marchandises * (y compris droits de douane)		234		
	Variation de stock (marchandises) *		236		
	Achats de matières premières et autres approvisionnements* (y compris droits de douane)		238		
	Variation de stock (matières premières et approvisionnement)*		240		
	Autres charges externes* : (dont crédit bail : - mobilier : - immobilier :)		242	12 230	5 169
	Impôts, taxes et versements assimilés (dont taxe professionnelle CFE et CVAE * 243 409)		244	815	294
	Rémunérations du personnel *		250	33 704	24 725
	Charges sociales (cf. renvoi 380 du 2033-D)		252	4 573	5 894
	Dotations aux amortissements * (dont amortissement du fonds de commerce article 39, 1-2°, al.3 du CGI 255)		254	383	
	Dotations aux provisions		256		
	Autres charges { dont provisions fiscales pour implantations commerciales à l'étranger * 259		262	4	
	Autres charges { dont cotisations versées aux organisations syndicales et professionnelles 260				
	Total des charges d'exploitation (II)		264	**51 709**	**36 083**
1 - RÉSULTAT D'EXPLOITATION (I - II)			270	**4 295**	**26 919**
PRODUITS ET CHARGES DIVERS	Produits financiers	(III)	280		136 800
	Produits exceptionnels	(IV)	290	550	
	Charges financières	(V)	294	621	162
	Charges exceptionnelles — Dont amortissement des souscriptions dans des PME innovantes (art 217 octies) 347	(VI)	300	550	28
	Charges exceptionnelles — Dont amortissement exceptionnel de 25% des constructions nouvelles (art 39 quinquies D) 348				
	Impôts sur les bénéfices *	(VII)	306	551	5 040
2 - BÉNÉFICE OU PERTE : Produits (I + III + IV) - Charges (II + V + VI + VII)			310	**3 123**	**158 489**
B - RÉSULTAT FISCAL	Reporter le bénéfice comptable col. 1, le déficit comptable col. 2		312	**3 123**	314
Réintégrations	Rémunérations et avantages personnels non déductibles*		316		
	Amortissements excédentaires (art. 39-4 C.G.I.) et autres amortissements non déductibles		318		
	Provisions non déductibles*		322		
	Impôts et taxes non déductibles * (cf page 7 de la notice 2033-NOT-SD)		324	551	
	Divers*, dont intérêts excédentaires des cptes-cts d'associés 247 — écarts de valeurs liquidatives sur OPC* 248		330		
	Fraction des loyers à réintégrer dans le cadre d'un crédit bail immobilier et de levée d'option (Part de loyers dispensée de réintégration (art. 239 sexies D) 249)		251		
	Charges afférentes à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage des entreprises de transport maritime		998		
	Résultat fiscal afférent à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage des entreprises de transport maritime		999		
Déductions	Produits afférents à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage des entreprises de transport maritime		997		
	Entreprises nouvelles (44. sexies) 986 — Jeune entreprise innovante (44. sexies A) 989 — Zone de revitalisation rurales (44. quindecies) 138				
	Reprise d'entreprises en difficulté (44. septies) 981 — Bassins d'emploi à redynamiser (art. 44 duodecies) 991 — Bassins urbains à dynamiser-BUD (art. 44 sexdecies) 992		342		
	ZFA NG (44 quaterdecies) 345 — Investissements et souscriptions outre-mer 344 — Zone de développement prioritaire (art. 44 septdecies) 993				
	Zone franche urbaine (44 octies A) 987 — Zones restructuration de la défense (44 terdecies) 127				
	dont divers* Créance due au report en arrière du déficit 346 — Déduction exceptionnelle (art 39 decies) 655 — Déduction exception-nelle simulateur de conduite 641		350		
	dont divers* Déduction exceptionnelle (art 39 decies A) 643 — Déduction exceptionnelle (art 39 decies B) 645 — Déduction exceptionnelle (art 39 decies C) 647				
	dont divers* Déduction exceptionnelle (art 39 decies D) 648 — Déduction exceptionnelle (art. 39 decies G) 649 — Déductions exceptionnelles (art. 39 decies F) 990				
RÉSULTAT FISCAL AVANT IMPUTATION DES DÉFICITS ANTÉRIEURS	Bénéfice col. 1 / Déficit col. 2		352	**3 674**	354
Déficits	Déficit de l'exercice reporté en arrière * (Entreprises I.S. seulement)		356		
	Déficits antérieurs reportables :*.....dont imputés sur le résultat :				360
RÉSULTAT FISCAL APRÈS IMPUTATION DES DÉFICITS	Bénéfice col. 1 — Déficit col. 2		370	**3 674**	372

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice 2033-NOT.

DGFiP N° 2033-C2024

3 IMMOBILISATIONS - AMORTISSEMENTS - PLUS-VALUES - MOINS-VALUES

Formulaire obligatoire (article 302 Septies A bis du Code général des impôts)

Désignation de l'entreprise : **SAS ABCD**

Néant ☐ *

I IMMOBILISATIONS

ACTIF IMMOBILISE		Valeur brute des immobilisations au début de l'exercice		Augmentations		Diminutions		Valeur brute des immobilisations à la fin de l'exercice		Réévaluation légale * Valeur d'origine des immobilisations en fin d'exercice
Immobilisations incorporelles	Fonds commercial	400		402		404		406		
	Autres	410		412		414		416		
Immobilisations corporelles	Terrains	420		422		424		426		
	Constructions	430		432		434		436		
	Installations techniques matériel et outillage industriels	440		442		444		446		
	Installations générales agencements divers	450		452		454		456		
	Matériel de transport	460		462		464		466		
	Autres immobilisations corporelles	470		472	2 778	474		476	2 778	
Immobilisations financières		480	641 164	482	14 069	484	550	486	654 684	
TOTAL		490	**641 164**	492	**16 847**	494	**550**	496	**657 461**	

II AMORTISSEMENTS

IMMOBILISATIONS AMORTISSABLES		Montant des amortissements au début de l'exercice		Augmentations : dotations de l'exercice		Diminutions : amortissements afférents aux éléments sortis de l'actif et reprises		Montant des amortissements à la fin de l'exercice	
Fonds commercial		495		497		498		499	
Autres immoblisations incorporelles		500		502		504		506	
Immobilisations corporelles	Terrains	510		512		514		516	
	Constructions	520		522		524		526	
	Installations techniques matériel et outillage industriels	530		532		534		536	
	Installations générales, agencements, aménagements divers	540		542		544		546	
	Matériel de transport	550		552		554		556	
	Autres immobilisations corporelles	560		562	383	564		566	383
TOTAL		570		572	**383**	574		576	**383**

III PLUS-VALUES, MOINS-VALUES

(19 %, 15 % et 0% pour les entreprises à l'IS, 12,8 % pour les entreprises à l'IR)
(Si ce cadre est insuffisant, joindre un état du même modèle)

Nature des immobilisations cédées virées de poste à poste, mises hors service ou réintégrées dans le patrimoine privé y compris les produits de la propriété industrielle.

1	2	3	4	5
6	7	8	9	10

Immobilisation	Valeur d'actif * ①	Amortissements * ②	Valeur résiduelle ③	Prix de cession * ④	Plus ou moins-values: Court terme * ⑤	Long terme: 19 % ⑥	Long terme: 15 % ou 12,80 % ⑦	Long terme: 0 % ⑧
1								
2								
3								
4								
5								
6								
7								
8								
9								
10								
TOTAL	578	580	582	584	586	581	587	589
Plus-values taxables à 19 % (1)			579	Régularisations	590	583	594	595
TOTAL					596	585	597	599

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice 2033-NOT.

(1) Ces plus-values sont imposables aux taux de 19 % en application des articles 238 bis JA, 210F et 208C du CGI. Joindre un état établi selon le même modèle, indiquant les modalités de calcul de ces plus values.

(4) **RELEVÉ DES PROVISIONS - AMORTISSEMENTS DÉROGATOIRES - DÉFICITS REPORTABLES - DIVERS**

Formulaire obligatoire (article 302 Septies A bis du Code général des impôts) — Désignation de l'entreprise : **SAS ABCD** — Néant ☐ *

I RELEVÉ DES PROVISIONS - AMORTISSEMENTS DÉROGATOIRES

A NATURE DES PROVISIONS		Montant au début de l'exercice		Augmentations: dotations de l'exercice		Diminutions: reprises de l'exercice		Montan à la fin de l'exercice	
Provisions réglementées	Amortissements dérogatoires	600		602		604		606	
	Dont majorations exceptionnelles de 30 %	601		603		605		607	
	Autres provisions réglementées	610		612		614		616	
Provisions pour risques et charges		620		622		624		626	
Provisions pour dépréciation	Sur immobilisations	630		632		634		636	
	Sur stocks et en cours	640		642		644		646	
	Sur clients et comptes rattachés	650		652		654		656	
	Autres provisions pour dépréciation	660		662		664		666	
TOTAL		680		682		684		686	

B MOUVEMENTS AFFECTANT LA PROVISION POUR AMORTISSEMENTS DÉROGATOIRES

	Dotations		Reprises	
Fonds commercial	681		683	
Autres Immob. incorp.	700		705	
Terrains	710		715	
Constructions	720		725	
Inst. techniques mat. et outillage	730		735	
Inst. générales, agen-cements amén. div.	740		745	
Matériel de transport	750		755	
Autres immobilisations corporelles	760		765	
TOTAL	770		775	

C VENTILATION DES DOTATIONS AUX PROVISIONS ET CHARGES À PAYER NON DÉDUCTIBLES POUR L'ASSIETTE DE L'IMPÔT
(Si le cadre C est insuffisant, joindre un état du même modèle)

1	Indemnités pour congés à payer, charges sociales et fiscales correspondantes	
2		
3		
4		
5		
6		
7		

Total à reporter ligne 322 du tableau n° 2033-B — 780

II DÉFICITS REPORTABLES

Déficits restant à reporter au titre de l'exercice précédent (1)			982	
Déficits transférés de plein droit (article 209-II-2 du CGI)	982 bis		Nombre d'opérations sur l'exercice	982 bis
Déficits imputés			983	
Déficits reportables			984	
Déficits de l'exercice			860	
Total des déficits restant à reporter			870	

IV DIVERS

Primes et cotisations complémentaires facultatives			381	
dont montant déductible des cotisations facultatives versées en application du I de l'article 154 bis du CGI dont cotisations facultatives Madelin (I de l'art. 154 bis du CGI)	325			
dont cotisations facultatives aux nouveaux plans d'épargne retraite	327			
Cotisations personnelles obligatoires de l'exploitant *			380	
dont montant déductible des cotisations sociales obligatoires hors CSG-CRDS	326			
N° du centre de gestion agréé			388	
Montant de la TVA collectée			374	5 953
Montant de la TVA déductible sur biens et services (sauf immobilisations)			378	1 010
Montant des prélèvements personnels de l'exploitant			399	
Aides perçues ayant donné droit à la réduction d'impôt prévue au 4 de l'article 238 bis du CGI pour l'entreprise donatrice			398	
Montant de l'investissement reçu qui a donné lieu à amortissement exceptionnel chez l'entreprise investisseur dans le cadre de l'article 217 octies du CGI			397	

(1) Cette case correspond au montant porté sur la ligne 870 du tableau 2033D déposé au titre de l'exercice précédent.
* Des explications concernant cette rubrique figurent dans la notice n° 2033-NOT.

(5)

Formulaire obligatoire (article 53 A du code général des impôts)

DETERMINATION DES EFFECTIFS ET DE LA VALEUR AJOUTEE

DGFiP N° 2033-E 2024

Désignation de l'entreprise : **SAS ABCD** — Néant [X] *

Exercice ouvert le : **01102022** et clos le : **30092023** Durée en nombre de mois **12**

DECLARATION DES EFFECTIFS

Effectifs moyens du personnel *	376	
dont apprentis	657	
dont handicapés	651	
Effectifs affectés à l'activité artisanale	861	

CALCUL DE LA VALEUR AJOUTEE

I - Chiffre d'affaires de référence CVAE

Ventes de produits fabriqués, prestations de services et marchandises	108	
Redevances pour concessions, brevets, licences et assimilés	118	
Plus-values de cession d'immobilisations corporelles et incorporelles, si rattachées à une activité normale et courante	119	
Refacturations de frais inscrits au compte de transfert de charges	105	
TOTAL 1	106	

II - Autres produits à retenir pour le calcul de la valeur ajoutée

Autres produits de gestion courante hors quote-parts de résultat sur opérations faites en commun	115	
Production immobilisée à hauteur des seules charges déductibles ayant concouru à sa formation	143	
Subventions d'exploitation reçues	113	
Variation positive des stocks	111	
Transferts de charges déductibles de la valeur ajoutée	116	
Rentrées sur créances amorties lorsqu'elles se rapportent au résultat d'exploitation	153	
TOTAL 2	144	

III - Charges à retenir pour le calcul de la valeur ajoutée

Achats	121	
Variation négative des stocks	145	
Services extérieurs, à l'exception des loyers et redevances	125	
Loyers et redevances, à l'exception de ceux afférents à des immobilisations corporelles mises à disposition dans le cadre d'une convention de location-gérance ou de crédit-bail ou encore d'une convention de location de plus de 6 mois	146	
Taxes déductibles de la valeur ajoutée	133	
Autres charges de gestion courante hors quote-parts de résultat sur opérations faites en commun	148	
Charges déductibles de la valeur ajoutée afférente à la production immobilisée déclarée	128	
Fraction déductible de la valeur ajoutée des dotations aux amortissements afférentes à des immobilisations corporelles mises à disposition dans le cadre d'une convention de location-gérance ou de crédit-bail ou encore d'une convention de location de plus de 6 mois	135	
Moins-values de cession d'immobilisations corporelles et incorporelles, si rattachées à une activité normale et courante	150	
TOTAL 3	152	

IV - Valeur ajoutée produite

Calcul de la valeur ajoutée **TOTAL 1 + TOTAL 2 - TOTAL 3**	137	

V - Cotisation sur la Valeur ajoutée des Entreprises

Valeur ajoutée assujettie à la CVAE (à reporter sur les 1330-CVAE pour les multi-établissements et sur les 1329-AC et 1329-DEF. Si la VA calculée est négative, il convient de reporter un montant égal à 0 au cadre C des formulaires n° 1329-AC et 1329-DEF)	117	

Cadre réservé au mono établissement au sens de la CVAE

Les entreprises effectuant uniquement des opérations à caractères agricoles n'entrant pas dans le champ de la CVAE ne doivent pas compléter ce cadre. Si vous êtes assujettis à la CVAE et êtes un mono établissement au sens de la CVAE (cf notice de la déclaration n°1330-CVAE-SD), veuillez compléter le cadre ci-dessous et la ligne 117 (ci-dessus). Vous serez alors dispensé du dépôt de la déclaration 1330-CVAE-SD.

Mono établissement au sens de la CVAE	020				
Chiffre d'affaires de référence CVAE				022	
Effectifs au sens de la CVAE				023	
Chiffre d'affaires du groupe économique (art. 223 A du CGI)				026	
Période de référence	024		160		
Date de cessation (de l'activité soumise à la CVAE)			186		

(1) il ne doit pas être tenu compte dans les lignes 121 à 148 des charges déductibles de la valeur ajoutée, afférente à la production immobilisée déclarée ligne 143, portées en ligne 128.

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2033-NOT-SD

Formulaire obligatoire
(art. 38 de l'annexe III au C.G.I.)

⑥ COMPOSITION DU CAPITAL SOCIAL

DGFiP N° 2033-F 2024

(liste des personnes ou groupements de personnes de droit ou de fait détenant directement au moins 10% du capital de la société)

N° de dépôt

1/1 (1) Néant ☐ *

EXERCICE CLOS LE 30/09/2023

N° SIRET 88834426400013

DENOMINATION DE L'ENTREPRISE **SAS ABCD**

ADRESSE (voie) **Anse Mabouya**

CODE POSTAL **97228** VILLE **SAINTE-LUCE**

NOMBRE TOTAL D'ASSOCIES OU ACTIONNAIRES PERSONNES MORALES DE L'ENTREPRISE	901		NOMBRE TOTAL DE PARTS OU D'ACTIONS CORRESPONDANTES	902	
NOMBRE TOTAL D'ASSOCIES OU ACTIONNAIRES PERSONNES PHYSIQUES DE L'ENTREPRISE	903	2	NOMBRE TOTAL DE PARTS OU D'ACTIONS CORRESPONDANTES	904	1 000

I. CAPITAL DETENU PAR LES PERSONNES MORALES :

Forme juridique | Dénomination | N° SIREN (si société établie en France) | % de détention | Nb de parts ou actions | Adresse : N° | Voie | Code postal | Commune | Pays

Forme juridique | Dénomination | N° SIREN (si société établie en France) | % de détention | Nb de parts ou actions | Adresse : N° | Voie | Code postal | Commune | Pays

Forme juridique | Dénomination | N° SIREN (si société établie en France) | % de détention | Nb de parts ou actions | Adresse : N° | Voie | Code postal | Commune | Pays

Forme juridique | Dénomination | N° SIREN (si société établie en France) | % de détention | Nb de parts ou actions | Adresse : N° | Voie | Code postal | Commune | Pays

II. CAPITAL DETENU PAR LES PERSONNES PHYSIQUES :

Titre (2) **M** Nom patronymique **ALVARADO** Prénom(s) **David**
Nom marital **ALVARADO** % de détention **60,00** Nb de parts ou actions **600**
Naissance : Date **09041983** N° département **40** Commune **MONT DE MARSAN** Pays **FRANCE**
Adresse : N° **1** Voie **Allée du Safran**
Code postal **97223** Commune **LE DIAMANT** Pays **FRANCE**

Titre (2) **MME** Nom patronymique **BUIZARD** Prénom(s) **Christelle**
Nom marital **BUIZARD** % de détention **40,00** Nb de parts ou actions **400**
Naissance : Date **08051978** N° département **40** Commune **MONT DE MARSAN** Pays **FRANCE**
Adresse : N° Voie **Domaine du Diamant**
Code postal **97223** Commune **LE DIAMANT** Pays **FRANCE**

(1) Lorsque le nombre d'associés excède le nombre de lignes de l'imprimé, utiliser un ou plusieurs tableaux supplémentaires. Dans ce cas, il convient de numéroter chaque tableau en haut et à gauche de la case prévue à cet effet et de porter le nombre total de tableaux souscrits en bas à droite de cette même case.
(2) Indiquer : M pour Monsieur, MME pour Madame.
* Des explications concernant cette rubrique figurent dans la notice n° 2033-NOT.

Formulaire obligatoire
(art. 38 de l'annexe III au C.G.I.)

N° de dépôt

(7) FILIALES ET PARTICIPATIONS

(liste des personnes ou groupements de personnes de droit ou de fait dont la société détient directement au moins 10 % du capital)

DGFiP N° 2033-G 2024

1/1 **(1)** Néant ☐ *

EXERCICE CLOS LE 30/09/2023

N° SIRET 88834426400013

DENOMINATION DE L'ENTREPRISE **SAS ABCD**

ADRESSE (voie) **Anse Mabouya**

CODE POSTAL **97228** VILLE **SAINTE-LUCE**

NOMBRE TOTAL DE FILIALES DETENUES PAR L'ENTREPRISE	**905**	**7**

Forme juridique **SARL** Dénomination **ALBAME**

N° SIREN (si société établie en France) **888802196** % de détention **100,00**

Adresse : N° Voie **Anse Mabouya**

Code postal **97228** Commune **SAINTE-LUCE** Pays **FRANCE**

Forme juridique **SARL** Dénomination **ALSO**

N° SIREN (si société établie en France) **888712783** % de détention **45,00**

Adresse : N° Voie **ANSE MABOUYA**

Code postal **97228** Commune **SAINTE-LUCE** Pays **FRANCE**

Forme juridique **SARL** Dénomination **ARC CARAIBE**

N° SIREN (si société établie en France) **897853503** % de détention **50,00**

Adresse : N° Voie **Anse Mabouya**

Code postal **97228** Commune **STE LUCE** Pays **FRANCE**

Forme juridique **SARL** Dénomination **COCOYER**

N° SIREN (si société établie en France) **905054755** % de détention **50,00**

Adresse : N° Voie **Anse Mabouya**

Code postal **97228** Commune **SAINTE-LUCE** Pays **FRANCE**

Forme juridique **SCI** Dénomination **TAUPINIERE**

N° SIREN (si société établie en France) **914301817** % de détention **50,00**

Adresse : N° Voie **ZA La Taupinière**

Code postal **97223** Commune **LE DIAMANT** Pays **FRANCE**

Forme juridique **SARL** Dénomination **ILOMA**

N° SIREN (si société établie en France) **885113977** % de détention **35,00**

Adresse : N° Voie **ANSE MABOUYA**

Code postal **97228** Commune **SAINTE LUCE** Pays **FRANCE**

Forme juridique **SAS** Dénomination **MBMV**

N° SIREN (si société établie en France) **901303644** % de détention **33,33**

Adresse : N° Voie **ANSE MABOUYA**

Code postal **97228** Commune **SAINTE LUCE** Pays **FRANCE**

Forme juridique Dénomination

N° SIREN (si société établie en France) % de détention

Adresse : N° Voie

Code postal Commune Pays

(1) Lorsque le nombre de filiales excède le nombre de lignes de l'imprimé, utiliser un ou plusieurs tableaux supplémentaires. Dans ce cas, il convient de numéroter chaque tableau en haut et à gauche de la case prévue à cet effet et de porter le nombre total de tableaux souscrits en bas à droite de cette même case.

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice 2033-NOT